

MEMOIRE DE STAGE

Année 2020/2021

Coopération territoriale et développement local
Tiers - Lieu Bellac Familles Rurales Haute Vienne
Du 12 avril au 28 mai 2021



Dominique LE BAIL

Licence 3^{ème} année : Valorisation du Patrimoine et Développement Territorial.

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges

Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Limoges

Tuteur : Frédéric SERRE

Tiers Lieu - Bellac Familles Rurales Haute Vienne

Tutrice : Céline BONNET

REMERCIEMENTS :

Avant tout développement sur cette expérience professionnelle, il apparaît opportun de commencer ce rapport de stage par des remerciements, en effet je tiens d'abord à remercier mon maître de stage Madame Céline Bonnet, responsable de service et Monsieur Stéphane Vanstaen, animateur numérique pour m'avoir permis d'effectuer mon stage à l'@teleier du Palais, tiers lieu Familles Rurales à Bellac et pour leurs conseils professionnels au cours de ces sept semaines.

Je remercie également l'ensemble des représentants du Conseil d'Administration de la fédération Familles Rurales de la Haute Vienne et tous les bénévoles du collectif du tiers lieu. Enfin je remercie toute les personnes, élus et salariés, de la Communauté de commune du Haut Limousin : La chargée de mission du Pays Haut Limousin- Animatrice mission (Accueil et activités économiques – revitalisation centre bourg), le chargé de mission revitalisation centre bourg de la Mairie de Blond (projet multi site et valorisation circuit court), les stagiaires en Master valorisation du patrimoine à la Mairie de Magnac Laval (dynamique tiers Lieu tourisme et valorisation du Patrimoine), la Mairie du Dorat, La Mairie Lussac les Eglises et les bénévoles (projet Maison France Service), la chargée de mission de la Coopérative Tiers-Lieu, Jean Yves Pineau Directeur de l'association des Localos, et le Réseau Familles Rurales, projet Port@il, l'ensemble de ces élus, salariés et bénévoles ont fait de ce stage un moment très profitable autant sur le plan professionnel que sur le plan personnel.

TABLE DES MATIERES

Remerciements :	1
Table des matières :	2
Les sigles et acronymes :	3
Introduction :	4
Partie 1 : Le Mouvement Associatif Familles Rurales	5
1/1 Histoire et développement du mouvement	5
1/2 La Fédération Départementale Haute Vienne Familles Rurales.	7
Synthèse Partie 1 :	11
Partie 2 : Le Tiers-Lieu, un projet qui répond aux objectifs du réseau rural.	12
2/1 Définition et contexte du Tiers-Lieu à Familles Rurales	12
2/2 L'@telier du Palais tiers lieu Familles Rurales à Bellac - Haute Vienne	13
Synthèse : Partie 2	18
Partie 3 : les actions et projets du Tiers-Lieu	19
3/1 Projet « Récits de vies : souvenirs heureux du temps passé »	19
3/2 Projet « fabrique de territoire »	20
Synthèse : Partie 3	24
Conclusion :	25
Bibliographie :	27
Sites Internet :	27
Annexes :	28

Sigles et acronymes

A.M.I :	Appel à manifestation d'intérêt
BAFA :	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD :	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BPJEPS :	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
CAF :	Caisses d'allocations familiales
CARSAT :	La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CGET :	Commissariat général à l'Égalité des territoires
COWORKING :	Location d'espaces partagés de travail
DEJEPS :	Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
DDCSPP :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
DESJEPS :	Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
EPCI :	Établissement Public de Coopération Intercommunale
FAB LAB :	Laboratoire de fabrication (numérique)
LOADT :	Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire
MFR :	Maisons familiales rurales
MSA :	Mutuel Sociale Agricole
PADD :	Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PAJE :	Prestation d'accueil du jeune enfant
PLU :	Plan Local d'Urbanisme
PORT@iL :	PÔle Rural Télétravail @nimation Intergénération Loisirs
QPPV :	Quartier prioritaire de la politique de la ville
REAAP :	Les Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SDAS :	Service Départemental d'Action Sociale
SCoT :	Schéma de Cohérence Territoriale
SRADDET :	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoire
UDAF :	Union Départemental des Associations Familiales

INTRODUCTION

Les entreprises, les collectivités publiques et les associations sont les trois principaux acteurs du développement territorial. Ils ont chacun des compétences qui peuvent être complémentaires. Toutefois la collaboration et l'interaction de ces trois identités sont indispensables au développement des territoires ruraux.

Dans les années 60, l'Etat apportait directement des réponses aux besoins de la population. Les questions concernant le développement des territoires étaient considérées comme connues et les fonctionnaires apportaient directement des réponses. Comme par exemples : « les urbains sont stressés ils ont besoin d'espaces naturels : en 1967 les Parcs régionaux sont inventés » ou encore « les entreprises cherchent, pour s'installer, une main d'œuvre à proximité : en 1963 ce sont les métropoles d'équilibre qui sont inventées ». Il n'y avait aucune concertation avec les différents acteurs des territoires, l'état n'en voyait pas la nécessité.

A la fin du XXème siècle, à partir des années 90, les projets territoriaux vont passer d'une gestion verticale, à une gestion et organisation horizontale voire de plus en plus transversale

Progressivement dans le cadre de la décentralisation, (lois de 1982 – 1983) un transfert de compétences administratives de l'Etat vers les collectivités territoriales va se mettre en place. Ces différentes lois vont permettre aux acteurs territoriaux d'avoir une certaine autonomie pour définir leurs propres besoins et de mener à bien leurs projets.

La notion de développement territorial s'est accélérée dans le milieu des années 1990 lorsque la politique d'aménagement du territoire devient en 1995 Loi d'Orientationsur l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADT).

Aujourd'hui, les besoins des habitants, usagers, citoyens sont considérés comme des demandes répondant à leurs besoins que les territoires doivent étudier pour trouver des réponses adaptées. L'aménagement du territoire regroupe aujourd'hui les actions avec un grand nombre d'acteurs privés comme publics. Toutefois, cette politique est fondée sur des lois, des règlements et un budget décidé au niveau de l'Etat, et sa mise en œuvre dépend des collectivités territoriales.

Les associations Familles Rurales contribuent à l'animation et au développement des territoires depuis 80 ans. Elles ont toujours su s'adapter aux évolutions sociales pour répondre aux besoins des familles.

Le tiers-lieu Familles Rurales « l'@telier du Palais » à Bellac en Haute Vienne, créé en 2019 est fondé sur un nouveau mode d'organisation conçue pour faciliter l'échange, le partage et la coopération sur le territoire. Un fonctionnement innovant qui va nous permettre de répondre à la problématique.

« Comment le Tiers Lieu peut-il être un levier de développement pour la Commune de Bellac ? »

X.X.X

Partie 1 : Le Mouvement Associatif Familles Rurales

1/1 : Histoire et développement du mouvement

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique. Pluraliste, indépendante et laïque, elle porte des projets humanistes et sociaux en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Ce mouvement associatif a toujours été en adéquation avec son époque

Le mouvement Familles Rurales créé en août 1943, se fonde, dès son origine, sur le principe de la solidarité entre les familles. A la fin de la Seconde Guerre mondiale mais principalement après-guerre, les familles vivant en milieu rural se constituent en associations afin d'améliorer leurs conditions de vie. Cette solidarité, se traduit par des colis de nourriture envoyés aux citadins et la garde des enfants pour des séjours de différentes durées. Dans les années 1950, de nouvelles activités sont créées, le prêt d'appareils ménagers ou encore les « ruches » qui correspondent aujourd'hui aux accueils de loisirs.

La décennie suivante est marquée par l'émancipation des femmes dans la ruralité. Familles Rurales les soutient et les accompagne dans cette démarche dès 1967 ; des « clubs féminins » sont mis en place dont le mot d'ordre est : « l'engagement grandit et libère, il faut encourager les femmes à oser » (Familles Rurales). Dans les années 1970, le phénomène de l'exode rural est à son maximum. Les bourgs se vident et les écoles de proximité ferment. Les associations Familles Rurales organisent alors des transports scolaires et des services de cantine pour les enfants dont le domicile est éloigné de l'école. En 1973, près de 50 000 écoliers sont conduits par 1 000 associations. Dans cette même période les accueils de loisirs pour enfants et les clubs pour les seniors se développent.

Les années 1970 sont rythmées par des crises économiques successives. En 1975 Familles Rurales prend en compte ce nouveau contexte et afin de répondre, au mieux aux besoins des familles, le Mouvement devient association de défense des consommateurs. Il mène de nombreuses actions autour du crédit, de la gestion du budget, de la sécurité domestique mais aussi du surendettement ou de l'exclusion. Le maintien des services, en particulier des services publics, et des commerces dans le milieu rural a toujours été une préoccupation de Familles rurales

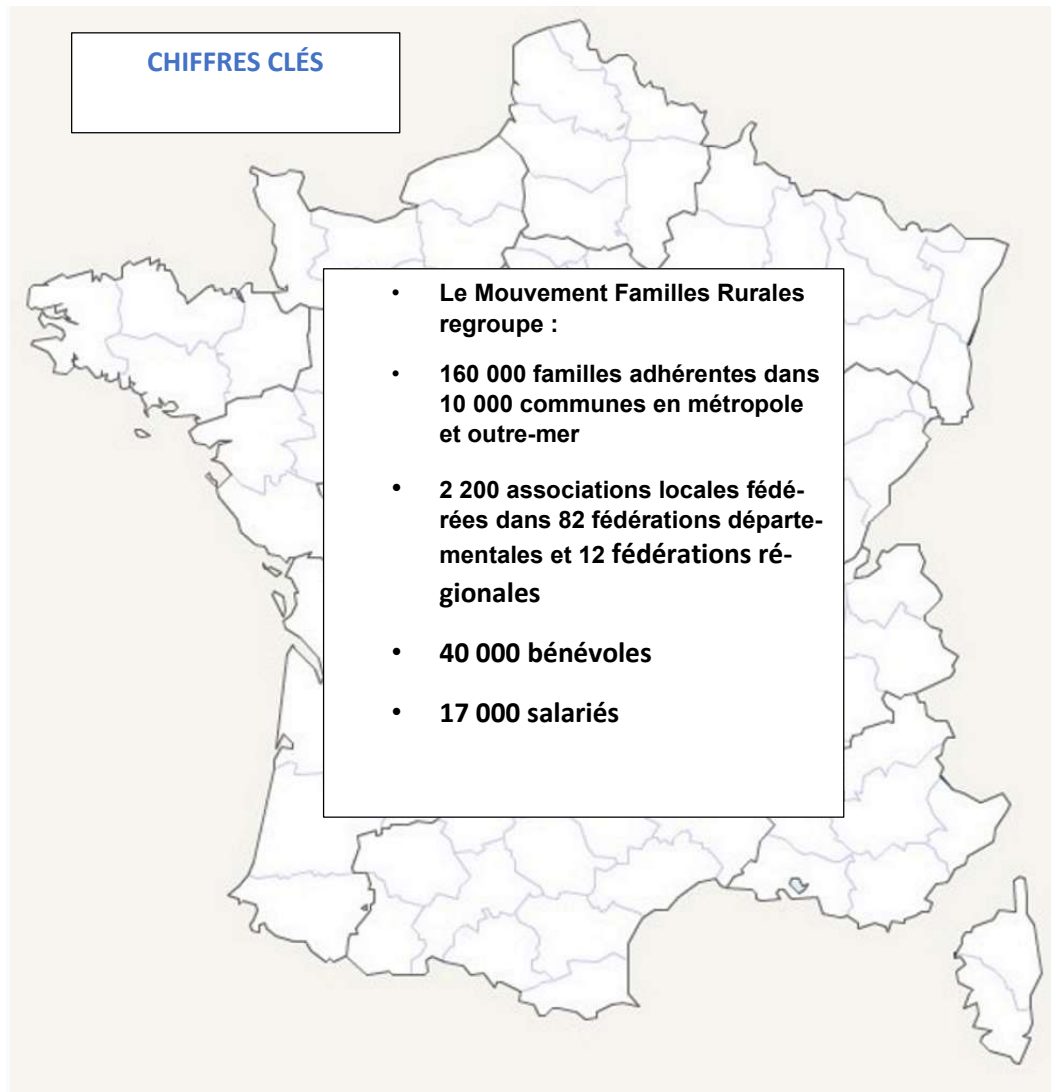
Les Relais Familles sont créés en 1992, ce sont des lieux d'accueil et d'écoute, ils permettent aux familles d'une commune d'avoir des informations, d'échanger et de partager un moment de rencontre. En 1998, des réseaux d'écoute des parents et des groupes de parole sont mis en place. Il s'agit de permettre aux parents d'échanger et d'appréhender leur mission éducative.

Des années 2000 à nos jours, la place de la famille est toujours dominante pour de nombreuses personnes. Des actions menées par Familles Rurales comme les réseaux « Voisins » visant à organiser des rencontres entre bénévoles et seniors en situation d'isolement ont pour objectif de retisser du lien social entre les individus. Les actions en faveur des enfants et des jeunes comme les micro-crèches, SOS garde d'enfants se développent sur tous les territoires ruraux.

Le mouvement Familles Rurales est depuis de nombreuses années très attaché à la préservation des espaces naturels et à la préservation de nos campagnes. En 1973 le mouvement a été déclaré, association de protection de l'environnement. Depuis il développe des programmes de sensibilisation autour du thème de l'eau à destination des enfants dans les écoles et les accueils de loisirs. Le Mouvement lance également son agenda 21 en 2015. D'autres multiples thèmes sont abordés dans les associations comme la prévention routière,

la santé ; des campagnes d'information sont faites auprès d'un large public contre l'abus d'alcool et l'éducation des enfants aux dangers domestiques...

Familles Rurales accompagne enfin les mutations contemporaines telles que le passage à l'euro, la réforme de la décentralisation et la transition numérique. L'association poursuit également sa fonction de représentation des familles à tous les échelons (national, régional et départemental).



Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique, acteur de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Le mouvement est agréé association de défense des consommateurs.

Familles Rurales est depuis longtemps partenaire des élus locaux ; les associations locales sont des acteurs à part entière et des partenaires de l'animation du développement des territoires ruraux. L'efficacité des actions menées nécessite l'implication et l'échange entre les Elus des collectivités territoriales, les différents acteurs économiques, les associations... De nombreux défis se présentent pour créer des conditions d'accueil favorables aux familles dans les territoires ruraux. L'objectif est de les accompagner en prenant en compte les divers besoins, des plus jeunes enfants aux seniors. Les familles se regroupent et innovent pour développer des activités et des services adaptés qui sont utiles au développement de leur commune. Les initiatives de proximité sont mises en place (services à la

personne, accueils de loisirs ...) depuis bientôt 80 ans. Le Mouvement avec le soutien des associations locales est un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et créateur d'emplois sur l'ensemble des territoires ruraux.

Pour répondre à ces différents besoins Familles Rurales développe des formations à l'attention des acteurs bénévoles, volontaires et salariés qui s'investissent dans la mise en œuvre d'animations, activités et services en réponse aux attentes des familles. (Formations Familles Rurales Annexe : 1)

Les diverses actions et données chiffrées ci-dessus ont pu être citées grâce à une collecte et à un archivage minutieux qui regroupent les différents rapports d'Assemblée Générale depuis la création du mouvement en 1943. Ce patrimoine est la fierté des associations Familles Rurales.

X.X.X

En conclusion nous constatons que le mouvement Familles Rurales porte un projet à taille humaine et social fondé sur la famille dans les territoires ruraux. Un mouvement associatif en cohérence avec ses projets à travers les décennies successives. L'accompagnement des familles se concentre sur trois axes. D'abord, les administrateurs et les salariés de la fédération nationale ainsi que des responsables fédéraux qui assurent des représentations et participent à des groupes de travail dans des instances et organismes nationaux pour représenter l'ensemble des familles. Ensuite, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles dans le cadre d'actions concertées avec d'autres acteurs du monde associatif. Enfin dans le cadre d'élections nationales le mouvement propose des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles dans les territoires ruraux.

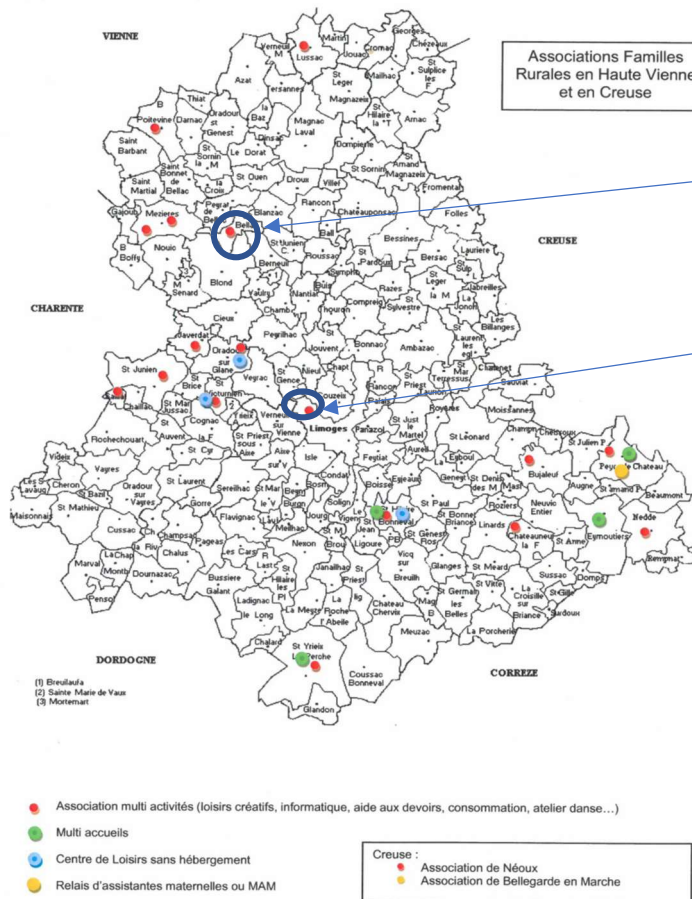
X.X.X

1/2 : La Fédération Départementale Haute Vienne Familles Rurales

Pourquoi un échelon départemental ?

La principale mission de la Fédération est de coordonner, animer et représenter le réseau départemental Familles Rurales, en accompagnant les associations dans les territoires ruraux dans une dynamique de développement local. L'objectif est avant tout de répondre au mieux aux besoins des habitants pour l'ensemble de la famille et sur des champs aussi divers que l'éducation, le loisir, la prévention santé, la lutte contre l'isolement, le développement durable, la consommation ou bien encore le numérique en termes d'accès et d'usages. Se fédérer a pour objectif de partager les expériences, mutualiser les ressources et renforcer les moyens d'action et d'intervention, agir au niveau local en bénéficiant de la force d'un mouvement national.

Créée en 1949, la fédération départementale Familles Rurales regroupe les associations Familles Rurales de Haute-Vienne, qui représentent plus de 1 250 familles adhérentes. Elle soutient ces associations dans leurs actions au quotidien, Elle accompagne les associations du territoire dans leur fonctionnement et dans la mise en œuvre de leurs projets. Ces associations, comme la fédération, sont composées de bénévoles et pour certaines de salariés qui, au quotidien, travaillent pour répondre au mieux aux besoins des familles, adhérentes ou non, qui habitent en milieu rural. Le milieu rural est au cœur des actions. Ce sont des lieux de vie où les idées se multiplient mais ne trouvent pas toujours de soutiens pour les concrétiser. La fédération est donc présente pour accompagner les habitants et les associations du département dans la mise en œuvre d'actions ou de projets qui ont du sens pour les habitants. L'objectif principal des actions qui sont menées et soutenues, auxquelles elle collabore ou participe, ont pour but de créer du lien social, intergénérationnel et de lutter contre l'isolement.



carte Familiales Rurales modifié D. Le Bail

La Fédération Départementale accompagne et soutient les associations locales dans divers domaines, pour répondre aux besoins des familles :

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE SERVICES AUX FAMILLES

La Fédération intègre un groupe de travail « Offre de Service et communication à la parentalité », en participant à des réunions coordonnées par la CAF 87 et l'UDAF87. Elle apporte sa contribution à la réflexion menée au sein du groupe pour créer un outil de recensement des besoins des familles.

ANIMER LE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ

La Fédération coordonne et soutient la mise en œuvre d'actions d'appui à la parentalité pour les associations du réseau Familiales Rurales, en partenariat avec les acteurs locaux qui œuvrent dans le champ de l'enfance-jeunesse. Depuis 9 ans La Fédération répond à l'appel à projets REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité), afin de financer, en partie, le coût des actions parentalité. Les financeurs

du REAAP sont : la CAF 87, la MSA et le Conseil départemental Haute-Vienne par leur subvention de fonctionnement

Les actions CAP (Clé d'accompagnement à la parentalité) et les ateliers parents enfant, sont des cycles de rencontres avec les associations Ces temps de rencontre réguliers ont été très appréciés par les participants qui ont pu au fil des mois partager leurs astuces, leurs difficultés et leurs questionnements de parents.

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE LOCALE

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL AVS (ANIMATION DE LA VIE SOCIALE)

La Fédération fait partie des comités techniques et de pilotage d'élaboration du SDAS piloté par la CAF 87. Par exemple en 2019, les salariés de la Fédération ont participé à un comité de pilotage et quatre réunions du groupe de travail n°2 : Améliorer le fonctionnement des structures AVS. La participation à ce schéma permet à la Fédération de contribuer à une réflexion multi-partenariale et départementale pour développer des actions en lien avec des besoins repérés sur l'ensemble sur territoire de la Haute Vienne. Cela permet également d'avoir une bonne connaissance des dispositifs existants.

LE SUIVI ET LA CREATION D'EVS (ESPACES DE VIE SOCIALE) La Fédération soutient trois associations Familles rurales porteuses d'Espaces de vie sociale : Bellac, Briance-Roselle et Peyrat-le-Château

L'ACCOMPAGNEMENT JEUNESSE ET ENGAGEMENT CITOYEN

La Fédération est agréée Jeunesse et éducation populaire et porteuse d'un agrément national pour l'accueil des Services civiques.

Chaque année, la Fédération Haute-Vienne via l'agrément de la Fédération nationale, accueille des services civiques pour des contrats d'engagement de 9 mois, sur les missions « éducation au multimédia et communication » et « prévention santé et lutte contre l'isolement ». La mission communication et éducation au multimédias consiste à apporter un soutien aux associations locales en leur proposant des ateliers informatiques, un soutien technique pour la réalisation d'affiches ou autres supports de communication et un accompagnement des bénévoles dans l'utilisation de la nouvelle plateforme nationale vie associative pour l'enregistrement des adhésions et la communication locale.

La mission prévention santé et lutte contre l'isolement consiste à soutenir les associations dans l'organisation d'actions seniors intergénérationnelles, rechercher des intervenants, apporter un appui logistique et développer des partenariats locaux.

La mission éducation à l'écocitoyenneté, consiste à proposer et à construire avec les associations du réseau ou hors réseaux Familles Rurales et également avec des partenaires, des animations de sensibilisation au développement durable. (Affiche écocitoyenneté annexe 2)

Au-delà des missions remplies et du soutien apporté pour l'activité de la Fédération, l'accueil des services civiques engage également la Fédération dans un rôle de tuteur et d'accompagnement des parcours de jeunes. Des points de suivi sont fait régulièrement avec les volontaires pour les accompagner non seulement dans leur mission et l'acquisition de nouvelles compétences, mais aussi pour la préparation de leur projet d'avenir en les conseillant, les orientant vers des structures ou des interlocuteurs qui peuvent les aider à préparer l'après service civique.

LA JOURNEE DE REGROUPEMENT DEPARTEMENTAL DES SERVICES CIVIQUES

Depuis 2018 sur réponse à un appel à projet de la DRJSCS et soutenu par la DDCSPP Haute-Vienne (Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), la Fédération porte l'organisation d'une journée de regroupement départemental pour les volontaires en Service civique en Haute-Vienne. Pour l'organisation de cette journée et pour construire une action d'envergure départementale, le comité de pilotage déjà constitué en 2018 s'est remis en place. Il est animé par la Fédération et réunit la DDCSPP, le CRIJ (Centre régional d'information jeunesse), la Mission locale de Limoges, Unis Cité Limoges, le Carrefour des étudiants, les CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation actives) et la Ligue de l'Enseignement 87. Ce comité s'est réuni sur 4 temps de concertation entre novembre 2018 et mars 2019, pour élaborer une mise en œuvre collaborative. La journée a eu lieu le 04 avril 2019 au Carrefour des Etudiants à Limoges. Elle a réuni 57 volontaires en service civique. L'objectif était de permettre aux jeunes de se rencontrer et d'échanger sur leur mission, de rencontrer des professionnels de l'insertion, de l'emploi, de la formation et également de réfléchir à la notion d'engagement citoyen.

LE PROGRAMME « SAGES » (SÉNIORS ACTIFS GÉNÉRATION EPANOUIE ET SOLIDAIRE)

La convention CARSAT/Familles rurales est un conventionnement CARSAT CentreOuest-Fédération régionale Familles rurales et le partenariat entre les Fédérations régionales et départementales. Le partenariat financier avec la MSA permet entre autre de financer ou cofinancer des actions Seniors intergénérationnelles. La MSA est également un partenaire technique privilégié dans la co-organisation, la communication et/ou la mobilisation du public dans le cadre du projet SAGES.

LE SOUTIEN A L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE LOCALE

Les ateliers locaux : ateliers créatifs et sportifs (Shiatsu à l'AFR Mézières, loisirs créatifs (AFR Bujaleuf, ou AFR Bellac), danses traditionnelles (AFR Briance Combade), gym (AFR Vallées de la Benaize ou AFR Peyrat le Château), ateliers informatiques (AFR Saillat, AFR Briance Roselle), ateliers jardins et valorisation du patrimoine (réhabilitation d'un four à pain - AFR Néoux , ou encore les Quatre Saison aux Jardins – AFR Briance Roselle), etc. Les manifestations culturelles : expo débat sur l'Eau (AFR Saillat-sur-Vienne), soirée concert intergénérationnel à l'AFR Néoux, animations nature à l'AFR Saint-Saud-Lacoussière, Escape Game intergénérationnel (AFR Vallée de La Sylanie), etc. Les sorties culturelles : visite du Moulin du Got pour les voisins et les voisinés (AFR Services 87, AFR Briance Combade), visite de la Roseraie de Chedigny pour l'AFR de Saillat-sur-Vienne), etc..

LA COORDINATION DES RÉSEAUX DES "VOISINEURS"

Le réseau « des voisins » vise à mettre en relation des bénévoles et des personnes en situation d'isolement social souhaitant rompre leur solitude. Depuis 2010, la Fédération coordonne des réseaux de "Voisins" en Haute-Vienne.

Au moins, une fois par mois, des bénévoles visitent à domicile ou en EHPAD des personnes isolées et/ou âgées. Les demandes émanent des particuliers et sont souvent recensées par les communes, les services sociaux, les aides à domicile, les assistantes sociales ou encore les associations de veille téléphonique pour personnes âgées.

Les actions pré-citées sont données à titre d'exemple et ne sont pas exhaustives. D'autres associations non-citées ont également été soutenues par la Fédération départementale Familles rurales et les différents partenaires pour les actions qu'elles ont mis en place

X.X.X

- **Synthèse partie 1 :**

Le mouvement Familles Rurales national œuvre depuis bientôt 80 ans pour favoriser le développement des territoires en élargissant ou en renouvelant l'offre d'activités et de services. Il suscite la participation et l'implication des familles pour imaginer et coproduire des réponses à leurs propres besoins. Il favorise l'engagement et l'initiative citoyenne, l'objectif étant de soutenir la vie associative et de prendre part à la vie démocratique. Les associations familiales sont des espaces de partage d'expériences et de développement des compétences pour l'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie des habitants.

Le rôle principal de la Fédération est de coordonner, animer et représenter le réseau départemental Familles Rurales, en accompagnant les associations et les territoires ruraux dans une dynamique de développement local

X.X.X

Partie 2 : Le Tiers-Lieu, un projet qui répond aux objectifs du réseau rural

2/1 Définition et contexte du Tiers-Lieu à Familles Rurales

Qu'est-ce qu'un tiers lieu ?

Les tiers-lieux sont des espaces physiques « pour faire ensemble » : coworking, campus connecté, atelier partagé, fablab, garage solidaire, maison de services au public...

Les tiers-lieux sont les nouveaux lieux du lien social, de l'émancipation et des initiatives collectives. Ils se sont développés grâce au déploiement du numérique partout sur le territoire

Chaque lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, sa communauté. Mais tous permettent les rencontres informelles, les interactions sociales, favorisent la créativité et les projets collectifs.

En résumé, dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social... (cohesion-territoires.gouv.fr) (cartographie Tiers Lieux Nouvelle aquitaine annexe 3)

La Fédération Nationale Familles Rurales porte le projet « PORT@iL », un acronyme pour PÔle Rural Télétravail @nimation Intergénération Loisirs. Le projet a pour objectif de développer des tiers-lieux associatifs en milieu rural

Cependant au cours des différentes réunions publiques ou en comité plus restreint avec des Elus, de nombreuses questions se posent. Des débats vont s'ouvrir autour de ce sujet souvent perçu comme marginal et peu adapté aux territoires ruraux.

Exemples des thèmes abordés :

Les tiers-lieux, vous en entendez parler, on en parle beaucoup, ils poussent comme des champignons, tout territoire veut son tiers-lieu... Au fait, vous savez ce que c'est ? A quoi ça sert ? Pas très facile à définir et ça questionne beaucoup : est-ce vraiment utile ? Est-ce vraiment nouveau ? Est-seulement un phénomène de mode ? Le tiers-lieu est un objet territorial non identifié dans lequel chacun y met ce qu'il veut.

En réponse à toute ces questions, les porteurs de projets doivent argumenter leurs réponses.

Le Tiers Lieu se situe entre lieu de vie et d'animation, lieu de travail et d'activité, ils ne sont pas simplement des guichets uniques d'accueil du public. Le principe est de constituer un collectif d'utilisateurs, ce fonctionnement laisse plus de responsabilités aux utilisateurs pour les faire vivre. En impliquant les collectivités, les entreprises, les associations et les habitants, les tiers lieux vont contribuer à l'animation du territoire et à son développement socio-économique.

Les tiers-lieux, également nommés espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité entre différents acteurs peut naître. La flexibilité du fonctionnement répond aux difficultés économiques des nouveaux entrepreneurs. Des Tiers lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise, permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort. Ils permettent par ailleurs aux utilisateurs de favoriser des échanges grâce aux animations et évènements mis en place. Ils vont également donner la possibilité aux personnes de trouver des solutions alternatives en croisant d'autres professionnels, des personnes qui ne se seraient pas rencontrées par ailleurs

En janvier 2018, copiloté par le ministère de l'Agriculture et le CGET (Commissariat général à l'Égalité des territoires), l'appel à projets national a sélectionné 21 lauréats dont Familles Rurales. Des expérimentations sont engagées dans le réseau Familles Rurales sur 12 départements de 4 régions, Ce projet se déroulera jusqu'en 2021 :

- Centre-Val de Loire : Eure-et-Loir (3)
- Grand-Est : Ardennes (1), Meuse (2)
- Normandie : Calvados (1), Eure (1), Manche (7), Orne (2)
- Nouvelle Aquitaine : Corrèze (1), Deux-Sèvres (1), Gironde (1), Haute-Vienne (2), Landes (3)

Les projets sont portés par des associations Familles Rurales.

X.X.X

2/2 L'@telier du Palais tiers lieu Familles Rurales à Bellac - Haute Vienne

L'@telier du Palais, Tiers-Lieu Bellac, est au cœur du bourg sur une place historique, il se situe au 12, Place du Palais à BELLAC,

Le tiers-lieu s'installe dans un bâtiment historique. Ancien palais de justice de 1807 à 1958 ce bâtiment avait déjà été réhabilité au rez-de-chaussée pour l'installation de la médiathèque Jean Giraudoux en 2012. En 2019/2020 un chantier de gros œuvre par la commune de Bellac vient compléter cette réhabilitation par la rénovation du dernier étage pour accueillir le projet de Tiers Lieu, lieu de vie, d'expérimentation, un lieu en quête de justice sociale...

Bellac est une commune française située dans le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Bellac est une sous-préfecture du département.

Ses habitants sont appelés les Bellachons.

La ville de Bellac se situe dans le Nord-Ouest de la Haute-Vienne et dans le nord du Limousin, près des monts de Blond. La ville bénéficie d'un environnement préservé fait de paysages pastoraux et de forêts, traversé par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont la Bazine, le Vincou.

Au niveau national, Bellac se situe dans le Centre-Ouest, permettant ainsi la proximité de nombreuses villes importantes. C'est une ville au croisement du Limousin, des Charentes, du Poitou et du Berry, elle se trouve à 380 km de Paris, 105 km de Châteauroux, 100 km d'Angoulême, 80 km de Poitiers, 70 km de Guéret et 45 km de Limoges.

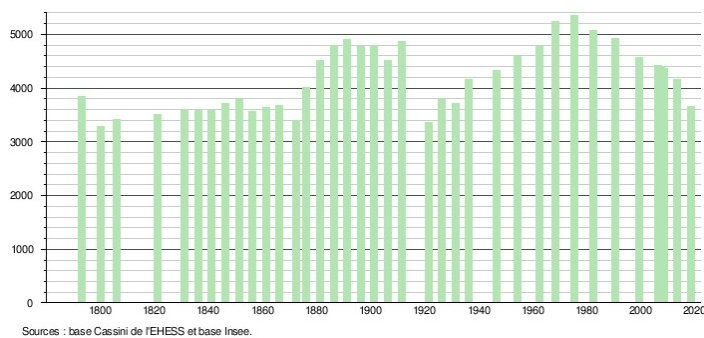
La ville est également desservie par l'aéroport de Limoges-Bellegarde grâce à la présence de cars assurant la navette entre l'aéroport et la ville et par une gare SNCF en correspondance avec celles de Limoges et Poitiers (TER).

Bellac est une commune rurale, car elle fait partie des communes peu ou très peu denses.

En 2018, la commune comptait 3 652 habitants, en diminution de 12,3 % par rapport à 2013 (Haute-Vienne : -0,71 %)

Une évolution démographique négative de la ville de Bellac depuis 1975 (Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006.)

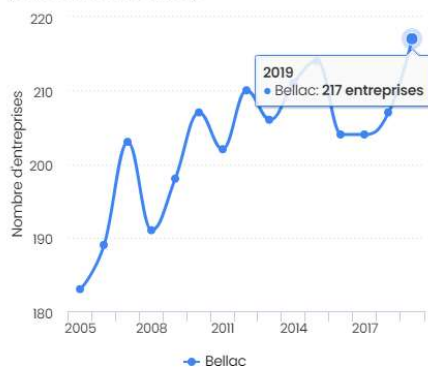
1975 : 5360 habitants / 2018 : 3652 habitants soit – 1708 hab en 43 ans (- 68,24%)



Paradoxalement le nombre de création d'entreprise est en forte hausse depuis 2010

Nombre d'entreprises à Bellac

(source : JDN d'après l'Insee)



En 2010 la création du statut « autoentrepreneur » a ouvert la voie à de nombreuses créations d'activités.

Bellac, regroupe de nombreux services et équipements qui en font l'une des villes pôles de la communauté de Communes :

- Commerces (alimentaires, bricolage, restaurants, décoration, esthétiques, sport, jardinage etc)
- Equipement culturels et de loisirs : Théâtre, cinéma, Piscine, Ecole de Musique, Médiathèque
- Tissu associatif actif et diversifié
- Services à la population : assurances, banques, pôle emploi, mission locale, Hôpital, Maison de Santé.
- Etablissements (écoles primaire, collège, lycée général, lycée des métiers)
- Une antenne de l'office de Tourisme intercommunale.

Cependant et malgré tous ces atouts et une qualité de vie qui constituent des facteurs d'attractivité et qui amènent de nouvelles populations à s'installer sur le territoire, Bellac comme l'ensemble du Haut Limousin est concernée par des problématiques partagées de revitalisation de la ruralité : Les caractéristiques démontrent une évolution démographique fragile, il y a une arrivée de nouvelles populations mais le solde migratoire est encore déficitaire, la population est vieillissante avec un fort isolement social et/ou géographique. Les activités commerciales sont existantes mais fragiles principalement dans le centre bourg. Il y a également des problèmes de recrutement pour les TPE-PME du territoire, les entreprises sont de petites tailles et la population est peu diplômée. Le poids de l'activité agricole est important cependant le maintien de l'activité et la reprise des exploitations reste un enjeu majeur.

L'objectif des élus est de revitaliser le centre bourg et rendre plus attractif la commune de Bellac pour dans un premier temps maintenir le tissu économique existant et ensuite attirer de nouvelles familles autour d'un lieu innovant et accessible à toute la population

Fin 2018, le chemin de la fédération Familles rurales Haute-Vienne croise celui de la Mairie de Bellac. Dans une dynamique commune, une démarche de projet est

entamée pour faire naître un nouveau lieu, entre travail et domicile, un Tiers-Lieu... Mais avant tout, il faut démocratiser ce concept si abstrait, et enclencher une démarche participative. Réunions publiques et rencontres thématiques ont été proposées tout au long de l'année 2019, dans le but d'expliquer le projet et d'associer toute personne qui porte un intérêt à contribuer à une réflexion collective, pour avancer vers la concrétisation d'un lieu qui serait le fruit d'un travail partagé. Le projet s'est nourri de toutes les idées, envies, constats, discussions pour déterminer les grands axes qui ont commencé à donner vie au Tiers-Lieu coworking, fab-lab numérique (ateliers de fabrication autour du numérique, imprimante 3D, découpeuse laser), repair café, (ateliers de réparation collaboratifs, ordinateurs, petit électroménager ..). Mais principalement un lieu qui va permettre de développer l'animation de la vie locale, et qui va favoriser inclusion numérique.

Aujourd'hui, l'@telier du Palais est identifié par les partenaires, collectivités, acteurs socio-économiques et par les usagers comme un lieu qui accueille les initiatives, un lieu qui se met au service du territoire, où chacun peut franchir la porte et venir échanger, travailler, initier, discuter, découvrir.

Le Tiers-Lieu l'@telier du Palais à Bellac, structure associative portée par la fédération Familles Rurales de le Haute-Vienne, a bâti son fonctionnement sur un mode de gouvernance partagée, avec la coopération comme fil rouge. Un collectif de bénévoles (habitants, représentant d'associations, professionnels, élus), s'est constitué au fil du temps afin de donner vie au projet et de travailler à son développement.

En réflexion depuis fin 2018, l'@telier du Palais a ouvert en janvier 2020 cependant la crise sanitaire subit au cours de cette année n'a permis qu'un fonctionnement optimal en juin 2020. L'@telier du Palais est un lieu de partage, de travail, de découverte et d'ouverture. L'@telier du Palais est par nature un lieu de fabrication, d'innovation et d'expérimentation de projets, d'apprentissages, de valorisation du monde rural. Sa structuration, son fonctionnement interne et en réseau, ses ressources et son approche du faire ensemble, ont déjà permis d'engager une dynamique et l'émergence de projets partagés sur la commune d'implantation et quelques communes alentours. (Flyer informations Tiers lieu annexe 4)

Réunion publique
d'information et de concertation
mardi 12 Février 2019 à 19h00
 au centre culturel municipal des Rochettes (rue des Rochettes à Bellac)

Venez contribuez à ce **PROJET** collectif
 Faites du **TIERS LIEU** ce qu'il sera !

Contacts : page Facebook Tiers Lieu Bellac
 Fédération Familles Rurales 87 : Céline Bonnet 05.55.33.74.46
 Mairie de Bellac : Olivier Berniolles 06.77.09.11.22

VILLE DE BELLAC

Pour démocratiser ce concept si abstrait, et enclencher une démarche participative des réunions publiques et rencontres thématiques ont été proposées tout au long de l'année 2019

Bilan des activités de la première année de fonctionnement : de janvier à novembre_2020

(Bilan complet annexe 5)

Janvier 2020 :

Fin du cycle d'ateliers hors les murs sur la publication de contenus en ligne au sein du lycée. (Conventionnement pour renouvellement des ateliers sur 3 ans)

Février :

2 cinés débat citoyen sur le sujet de la lutte contre la radicalisation en partenariat avec le cinéma local.

Mars/Avril : confinement

Mise en place d'une plateforme d'aide au numérique à distance.
Partage et mise en ligne d'activités à faire chez soi pendant le confinement (page facebook : Tiers-Lieu Bellac l'Atelier du Palais)

Mai :

Aménagement collectif du Tiers-Lieu
Travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux

Juin

Labellisation Promeneurs du Net avec le CRIJ Nouvelle Aquitaine et la CAF de Limoges sur les questions numériques en juin 2020.

Juillet

Des ateliers participatifs sur le thème DIY (Tawashi et Jardinière en Palette)
Une journée en Famille avec spectacle conté et des animations jeux coopératifs
Accueil d'une exposition d'art textile (artiste locale)
Accueil d'une exposition de peinture (artiste local)
Lancement de la web radio ww.icilonde.fr avec un contenu musical basé sur la découverte et l'ouverture.

Août

Espace de coworking occupés par 3 professionnels (1 salariée d'une association de santé services + 1 auto-entrepreneuse sophrologue + 1 journaliste indépendant)

Septembre

Organisation avec la Mission Locale Rurale d'une matinée Service Civique Dating début septembre 2020

Espace de co-working occupés par 6 professionnels (1 salariée d'une association de santé services + 1 auto-entrepreneuse sophrologue + 1 salariée référente jeunesse et citoyenneté du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine + 1

journaliste indépendant + 1 formatrice en anglais auto-entrepreneuse + 1 chef d'entreprise domaine équipement et normes de sécurité)
Accueil d'une classe de BTS pour une visite et une présentation des techniques d'impression 3D et découpeuse laser pour un projet de classe.
Accueil d'une classe d'étudiant en Ecole d'architecture à Versailles (développement d'un projet d'étude sur le territoire du Haut Limousin).

Octobre

Début des permanences bénévoles de la Bicycletterie (ateliers de réparation bénévole de vélos) 3 matinées par semaine
Début du projet documentaire jeunesse, groupe de 10 jeunes mobilisés pour participer à des ateliers d'initiation aux techniques audio-visuelles avec une réalisatrice.
Espace de coworking occupé par 6 professionnels (1 salariée d'une association de santé services + 1 auto-entrepreneuse sophrologue + 1 salariée référente jeunesse et citoyenneté du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine + 1 journaliste indépendant + 1 formatrice en anglais auto-entrepreneuse + 1 chef d'entreprise domaine équipement et normes sécurité)

Novembre 2020 : nouveau confinement

Maintien des interviews émissions Web radio.
Le tiers-lieu reste ouvert pour l'espace coworking pour les professionnels qui viennent travailler.

CRITERES DE SUIVI ET D'EVALUATION DU TIERS LIEU.

Afin de pouvoir améliorer les actions menées dans le Tiers Lieu des critères de suivi et d'évaluation ont été mis en place :

- Réunion mensuelle de l'équipe projet : objectif concertation sur le fonctionnement
- Tableau participatif de satisfaction des usagers : objectif qualitatif de mesure d'impact et de réponse aux besoins
- Grille de fréquentation en fonction des usages : objectif quantitatif et identification de l'intérêt porté à chaque usage.
- Bilan d'activités semestriel /annuel : objectif qualitatif, étude d'impact et quantitatif de réajustement et d'évolution du modèle économique
- Mesure d'impact de la coopération territoriale dans l'émergence de nouveaux lieux et de nouvelles initiatives.

Cette démarche d'auto-évaluation va permettre de définir des axes d'amélioration :

Cette auto-évaluation a permis de constater un bilan positif concernant le fonctionnement envisagé et entrepris.

Il a été observé une fréquentation croissante (flux d'une cinquantaine de personnes recensé depuis début octobre) et intérêt partagé sur le territoire pour contribuer au développement du Tiers-Lieu

Malgré le contexte sanitaire, avec deux périodes de coupure dans le lancement de l'activité, le constat de fin d'année est satisfaisant, que ce soit en au niveau de la fréquentation, que de la mobilisation des bénévoles, ou encore du développement favorable de partenariats.

L'objectif est de pouvoir poursuivre, développer et pérenniser la suite du fonctionnement pour les années à venir.

Il est également espéré en axe d'amélioration de pouvoir augmenter le temps de travail de l'animateur numérique pour répondre à la demande croissante de l'accompagnement des publics aux usages du numérique.

X.X.X

Synthèse : Partie 2

Le « Tiers Lieu » est un lieu de vie et d'animation, lieu de travail et d'activité, de mutualisation et de projets, il n'est pas simplement un guichet unique d'accueil du public. Il laisse plus de responsabilités aux utilisateurs qui constituent une communauté pour le faire vivre. En impliquant les collectivités, les entreprises, les associations et les habitants, il va contribuer à l'animation du territoire et à son développement socio-économique. En résumé, dans un tiers lieu, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social...

Dans une dynamique commune entre les Elus de la Commune de Bellac et la Fédération Familles Rurales de la Haute Vienne, une démarche de projet est entamée pour faire naître un nouveau lieu, entre travail et domicile, un Tiers-Lieu... Mais avant tout, il faut démocratiser ce concept si abstrait, et enclencher une démarche participative regroupant Elus, habitants, commerçants, artisans, porteurs de projet

L'objectif des élus est de revitaliser le centre bourg et rendre plus attractif la commune de Bellac pour dans un premier temps maintenir le tissu économique existant et ensuite attirer de nouvelles familles autour d'un lieu innovant et accessible à toute la population

X.X.X

Partie 3 : les actions et projets du Tiers-Lieu

Les deux projets qui vont être développés ci-dessous entrent dans le cadre des missions qui m'ont été attribuées pendant la période des sept semaines de stage. Ce travail a pu être réalisé grâce à la participation, l'accompagnement et le soutien des salariés et des membres du collectif du Tiers lieu.

3/1 Projet « Récits de vies : souvenirs heureux du temps passé »

La prise en charge des séniors et leur maintien à domicile ou dans un milieu de vie qui leur est cher constitue un des enjeux de société actuel en milieu rural.

Le ressenti de solitude et l'isolement de la population vieillissante n'est pas provoqué par les mêmes facteurs à la campagne ou en zone urbaine. En ville l'isolement est aggravé par des solidarités et des relations de voisinage amoindries. Dans les campagnes, les solidarités sont plus présentes et plus fortes, toutefois c'est le manque de services de proximités et de transports qui renforce l'isolement.

Le maintien à domicile doit permettre aussi de préserver l'autonomie et la vie sociale des personnes à travers l'accompagnement à des activités culturelles et de loisirs, et l'organisation d'animations artistiques au domicile des personnes qui ne peuvent plus sortir.

La Communauté de Commune du Haut Limousin en Marche compte 9892 personnes âgées de plus de 60 ans soit 42,7% de sa population totale.

A travers ses divers mission Le Tiers Lieu Familles Rurales soutient les activités de la vie sociale et relationnelle auprès des séniors.

Le projet « Récits de vie : souvenirs heureux du temps passé » est une action qui a pour objectif et intérêt de prévenir la perte d'autonomie. Au travers d'un recueil de mémoire auprès des séniors du Territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche, le projet a pour objectif d'entretenir les fonctions cognitives, de favoriser la transmission du temps passé, de créer du lien intergénérationnel et de maintenir un lien social. L'action va également permettre aux seniors de travailler sur la mémoire et de retranscrire une période de leur vie pour susciter des émotions positives. Cette démarche va favoriser le lien social par la rencontre individuelle ou collective, et accompagner la possibilité de participer à une action à dimension collective vers l'extérieur.

Cependant Communiquer avec les personnes âgées nécessite de faire preuve de sensibilité et de respect. De nombreux seniors n'ont pas de problèmes particuliers à entretenir une conversation normale, d'autres peuvent souffrir de certains troubles qui impliqueront une adaptation de la communication.

Le projet est porté avec de nombreux acteurs du territoire ; CCHLEM (contrat local de santé), IREPS, Secours catholique, réseau de lecture des médiathèques du Haut Limousin en Marche, Théâtre du Cloître de Bellac ... En construction depuis fin avril 2021 il va se poursuivre jusqu'au printemps 2022.

La première mission qui m'a été confiée a consisté à organiser une réunion publique d'information collective en visioconférence le 17 mai 2021. Pour cela j'ai recherché et collecté les adresses mails des acteurs potentiellement intéressés pour participer au projet, environs 300 personnes ont été invitées. J'ai également été à l'initiative d'une affiche d'information, projet qui a été finalisé avec l'ensemble de l'équipe (Affiche information collective. Annexe : 6). L'objectif de cette réunion est de définir l'implication et le rôle de chacun dans la mise en œuvre du projet (écoles, associations, établissements de santé, collectivités locales, établissements culturels...). Ensuite il sera organisé des rencontres individualisées ou en petits groupes avec des personnes ou structures identifiées. Le collectif DIRE. (Définir. Innover. Recueillir. Echanger) va accompagner et animer des ateliers d'écriture et de créativité autour de sujet « temps d'appropriation aux récits de vie » (formation de deux jours). Il participera également à la planification des rencontres avec les bénéficiaires seniors. Dans un deuxième temps, début 2022 il sera organisé un temps de restitution des collectes et la mise en forme des contenus avec le collectif DIRE. L'objectif et la finalité du projet est d'éditer l'ouvrage à une centaine d'exemplaire et de créer une exposition itinérante. Ensuite cette exposition sera présentée dans divers

lieux et associée à des temps de lectures à voix hautes au sein des médiathèques ou autres structures et être valorisée sur le festival national de Bellac.

Cependant des points de vigilance sont à relever pour que ce projet puisse avoir un impact positif auprès des personnes impliquées.

Pourquoi faire et écrire un récit de vie ? le projet a pour objectif d'entretenir les fonctions cognitives, de favoriser la transmission du temps passé et principalement de créer du lien inter-générationnel et de maintenir un lien social.

Afin d'éditer un ouvrage il est prévu d'organiser 30 à 40 entretiens individuels et environ 10 entretiens collectifs, 2 à 3 rencontres par personne sont envisagées. Ces différentes rencontres échelonnées sur une année vont permettre à des professionnels de santé, des lycéens, et des bénévoles de créer des liens avec les seniors rencontrés. Toutefois une fois le projet abouti, le recueil de mémoire édité, le vernissage de l'exposition en présence des personnes auditionnées, l'effet recherché de créer et maintenir du lien social est-il atteint ? Oui en partie nous pouvons dire qu'il est atteint, cependant qu'est-il envisagé à la fin du projet, l'arrêt des rencontres ne va-t-il pas créer un manque chez les personnes âgées ?

X.X.X

3/2 Projet « fabrique de territoire »

Le Gouvernement a lancé en juillet 2019 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour soutenir la création de 300 Fabriques de territoires, dont 150 situées en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 150 dans les territoires ruraux. Pour cet AMI qui s'inscrit dans le cadre du projet « Nouveaux lieux, nouveaux liens », programme interministériel qui vise à proposer aux citoyens, partout sur le territoire, de nouvelles activités et à de nouveaux services regroupés dans des lieux entièrement équipés en numérique.

Les perspectives et objectifs du projet « fabrique de territoire » porté par le Tiers lieu L'@telier du Palais répondent à la dimension « lieu ressource et fédérateur » qui font partie de l'ADN du Tiers Lieu. Nous souhaitons donc poursuivre et ancrer cette démarche à deux niveaux qui sont pour Familles rurales interdépendants :

Premier niveau :

Consolider le projet Tiers-Lieu l'@telier du Palais pour lui permettre de se développer en tant que Tiers-Lieu, et ainsi continuer à nourrir d'autres projets. Faire évoluer notre processus de coopération avec la constitution d'un comité de concertation (habitants, professionnels, représentants d'association et élu), en complément du collectif déjà existant afin d'alimenter et d'ouvrir le processus coopératif.

Deuxième niveau :

Créer des synergies et coordonner une coopération territoriale pour faciliter l'émergence de nouveaux lieux en apportant des ressources, des outils, des compétences mutualisées.

Construire de façon partagée un projet de territoire au service du développement local tout en favorisant une démarche pro-active auprès des populations pour renforcer la dynamique participative. De manière transversale, nous souhaitons positionner les enjeux de la transition écologique au sens large tant dans sa dimension sociale qu'environnementale ou économique, au cœur des démarches et des réflexions.

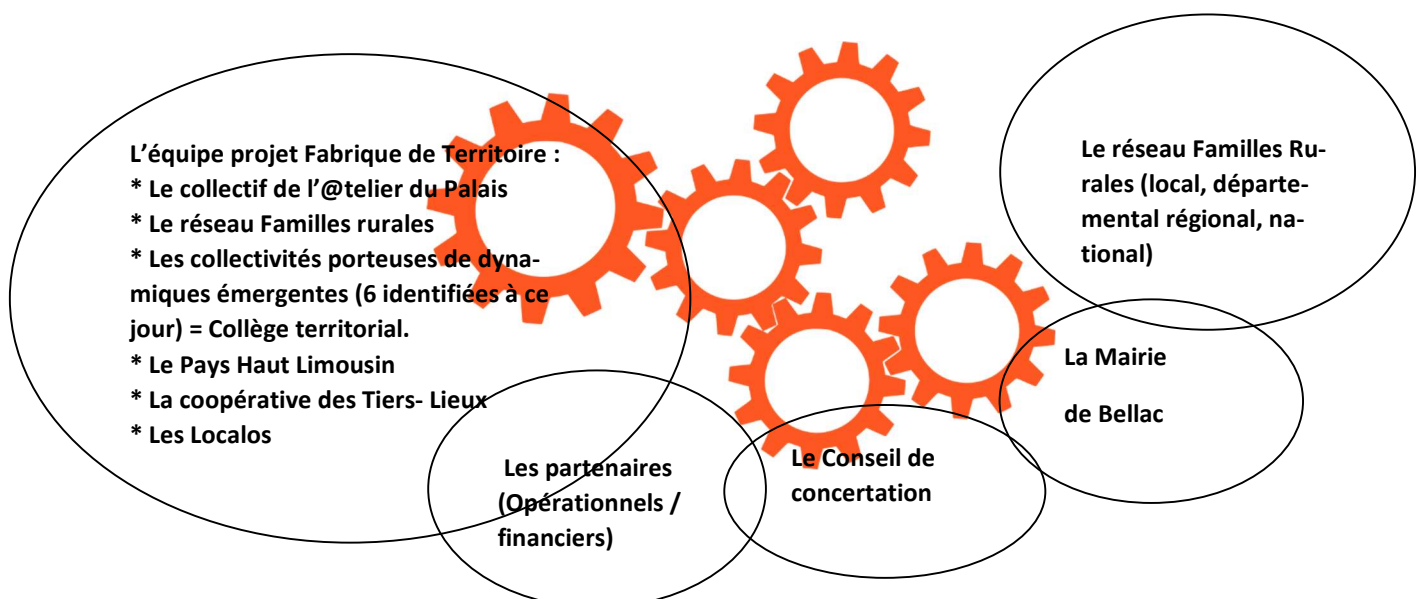
Le Territoire du Haut Limousin regroupe également d'autres villes pôles comme Le Dorat, Magnac Laval ou encore Saint Sulpice les Feuilles qui garantissent un maillage territorial en services essentiels à la population. Le Haut Limousin est une terre où il fait bon vivre, qui regorge d'un patrimoine naturel qui est favorable au tourisme vert (sites naturels protégés, pierres à légendes, villages, églises, chapelles, châteaux, musées...), d'un goût pour le terroir et la cuisine authentique, avec des producteurs locaux variés. Ce territoire est également pourvu d'un fort dynamisme culturel avec le programme Haut Limousin Terre de Festival coordonné par le Pays Haut Limousin.

Cependant comme évoqué pour la commune de Bellac tous ces atouts et la qualité de vie qui constituent des facteurs d'attractivité et qui amènent de nouvelles populations à s'installer sur le territoire, l'ensemble du Haut Limousin est concerné par des problématiques partagées de revitalisation de la ruralité : Une démographie fragile, l'arrivée de nouvelles populations mais un solde migratoire encore déficitaire, une population vieillissante avec un isolement social et/ou géographique, une implantation commerciale fragile dans les centres bourgs, des problématiques de recrutement pour les TPE-PME du territoire, une population peu diplômée, un poids important de l'activité agricole mais avec de gros enjeux de maintien de l'activité ou de reprise des exploitations.

Ses enjeux, ses contraintes et ses atouts font du Haut Limousin une terre de transition, avec une forte volonté de mobilisation de la part acteurs locaux et des élus pour faire avancer et faire vivre un projet de territoire déjà engagé autour d'une politique d'accueil qui œuvre à la valorisation et la promotion du territoire.

En cohérence avec cette dynamique pour relever le défi de l'attractivité, l'@telier du Palais en tant que Tiers Lieu et dans sa dimension Fabrique de territoire s'intègre dans cette démarche de développement local, en proposant de nouvelles formes de coopération et en favorisant l'émergence nouvelles synergies.

La gouvernance du projet ne s'arrête pas au collectif, elle s'ouvre sur un écosystème riche qui lui permet d'être en cohérence avec des constats partagés, des besoins exprimés et de s'inscrire dans un processus vivant de coopération.

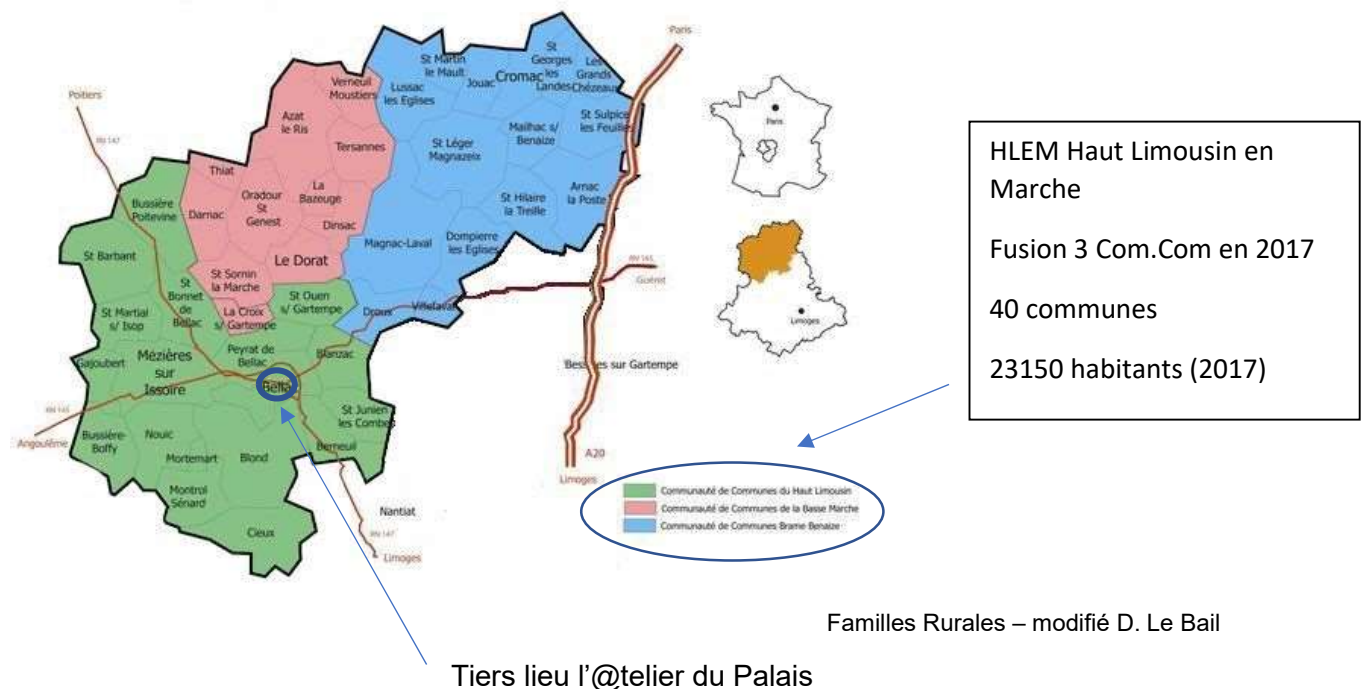


Le projet « fabrique de territoire » porté par le Tiers lieu L'@telier du Palais a pour objectif d'être un « lieu ressource et fédérateur » pour l'ensemble de la population, avec une multitude de possibilité pour chacun d'entre eux, comme par exemple : Un espace partagé dédié aux travailleurs indépendants ou télétravailleurs.

Donner accès aux habitants à un lieu convivial pour échanger sur la dynamique locale.
 Permettre aux familles d'avoir accès à un lieu où ils peuvent venir avec leurs enfants
 Mais également d'accompagner les plus jeunes sur des projets collectifs et/ou individuels, et de découvrir des compétences métiers, de favoriser les relations et projets inters associatifs.

- * Etablissements scolaires : pour travailler sur l'intergénérationnel, l'échange de savoirs, mais aussi la découverte de nouvelles pratiques numériques.
 - * Entreprises : pour organiser des séminaires, journée de formation dans un cadre convivial et dans un lieu équipé.
 - * Tout public : pour améliorer leur pratique et leur appropriation des différents usages du numérique.
 - * Porteur de projets : pour créer, expérimenter, être accompagné
 - * Collectivités locales : pour engager une dynamique de coopération sur l'émergence de nouveaux lieux et de nouvelles dynamiques de développement local. Pour leur apporter une montée en compétences numériques (aides aux démarches en ligne / communication numérique/communication visuelle)
- Coordination d'une coopération territoriale, mise en place d'un parcours sur mesure avec la coopérative des Tiers Lieux, pour des porteurs de projets, en co-construction avec le Pays Haut Limousin pour l'émergence de nouveaux lieux, tiers-lieux.
- * Organisation de rencontres (conférences animées, tables rondes, ateliers participatifs...) en partenariats avec les Localos pour faire émerger des réflexions partagées autour du développement local, de la transition écologique et de la démocratie participative.
 - * Accueil de formations à l'entrepreneuriat social et solidaire en partenariat, avec l'association Live For Good

L'@telier du Palais a pu dès l'amorçage du projet développer des partenariats opérationnels sur la commune d'implantation du Tiers-Lieu, Bellac, mais aussi avec d'autres acteurs sur des communes à proximité. Nous avons également des partenaires financiers qui soutiennent l'émergence des dynamiques des Tiers-Lieux.



Dans le cadre de mon stage j'ai également travaillé et participé avec l'ensemble de l'équipe à diverses réunions pour l'amorçage de la dynamique autour de la dimension Fabrique de Territoire ce qui a permis de développer de nouveaux partenariats sur l'ensemble de la Communauté de Comme du Haut Limousin en Marche.

Nous avons également mis en place une plateforme collaborative (SLACK) pour garder du lien avec les différents acteurs. Il m'a été demandé d'approvisionner cette application en informations et appels à projets en lien avec le développement territorial. L'objectif à travers cet outil de communication est de maintenir une dynamique au sein du groupe en pleine construction.

Exemples :

Pays Haut Limousin	Travail concerté sur les dynamiques émergentes de tiers lieux ou nouveaux lieux sur le territoire. Mise en réseau. Réflexion partagée sur la revitalisation des centres bourgs.
Collectif Or Normes	Partenariats autour de l'appropriation de la culture numérique en vue de l'installation d'un musée numérique à Bellac
Réseau Départemental de l'inclusion numérique	Participation à une dynamique départementale autour de la question de l'inclusion numérique – Mutualisation – organisation de formation.
Mairies : Magnac Laval/ Blond/ Saint Sulpice les Feuilles / Dorat / Lussac les Eglises	Intégration en tant que porteur de projet à l'équipe projet Fabrique de Territoire et « coopération territoriale pour l'émergence de nouveaux lieux »

Pour développer la dimension Fabrique de Territoire, l'@telier du Palais réunira une équipe pluridisciplinaire, composée de salariés, des bénévoles, d'élus, d'experts :

Il est envisagé le recrutement d'un conseiller numérique.

Céline Bonnet, facilitatrice + Stéphane Vanstaen, animateur numérique.

Tous les bénévoles du collectif cités précédemment

Avec également la collaboration d'une salariée du Pays Haut Limousin- Animatrice mission "Accueil et activités économiques – revitalisation centre bourg »

Mairie de Blond + un chargé de mission revitalisation centre bourg + bénévoles (projet multi site et valorisation circuit court)

Mairie Magnac Laval + bénévoles + stagiaires M2 Valorisation du patrimoine et développement territoriale (dynamique tiers Lieu tourisme et valorisation du Patrimoine)

Mairie du Dorat + cinéma associatif + bénévoles (dispositif Micro Folie+ pépinière ESS)

Mairie Lussac les Eglises + bénévoles (projet Maison France Service)

La Coopérative Tiers-Lieu

L'association des Localos

Réseau Familles Rurales, projet Port@il

Ses enjeux, ses contraintes et ses atouts font du Haut Limousin une terre de transition, avec une forte volonté de mobilisation de la part acteurs locaux, des élus de faire avancer et faire vivre un projet de territoire déjà engagé autour d'une politique d'accueil qui œuvre à la valorisation et la promotion du territoire.

En cohérence avec cette dynamique pour relever le défi de l'attractivité, l'@telier du Palais en tant que Tiers Lieu et dans sa dimension Fabrique de territoire s'intègre dans cette démarche de développement local, en proposant de nouvelles formes de coopération et en favorisant l'émergence nouvelles synergies.

X.X.X

Synthèse de la Partie 3 :

L'« ADN » de Familles Rurales est de répondre aux besoins des familles et de maintenir le lien intergénérationnel sur les territoires ruraux. Le Tiers Lieu est un lieu de vie et d'animation, lieu de travail et d'activité. Le projet « Récits de vie : souvenirs heureux du temps passé » a pour objectif d'entretenir les fonctions cognitives, de favoriser la transmission du temps passé, de créer du lien intergénérationnel et de maintenir un lien social sur le Territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. Cette action a pour l'objectif et l'intérêt de prévenir la perte d'autonomie.

Les perspectives et objectifs du projet « fabrique de territoire » porté par le Tiers lieu L'@telier du Palais répondent à la dimension « lieu ressource et fédérateur » qui font partie des fondamentaux du Tiers Lieu. Afin de poursuivre et ancrer cette démarche deux niveaux sont pour Familles rurales interdépendants :

Un premier niveau qui consiste à consolider le projet Tiers-Lieu l'@telier du Palais pour lui permettre de se développer en tant que Tiers-Lieu, et ainsi continuer à nourrir d'autres projets. Faire évoluer notre processus de coopération avec la constitution d'un comité de concertation (habitants, professionnels, représentants d'association et élu), en complément du collectif déjà existant afin d'alimenter et d'ouvrir le processus coopératif.

Le deuxième niveau a pour objectif de créer des synergies et coordonner une coopération territoriale pour faciliter l'émergence de nouveaux lieux en apportant des ressources, des outils, des compétences mutualisées. Construire de façon partagée un projet de territoire au service du développement local tout en favorisant une démarche pro-active auprès des populations pour renforcer la dynamique participative. De manière transversale, le souhait et de positionner les enjeux de la transition écologique au sens large tant dans sa dimension sociale qu'environnementale ou économique, au cœur des démarches et des réflexions.

X.X.X

CONCLUSION :

En conclusion je constate que malgré ma longue expérience dans le monde associatif ce stage m'a permis d'aborder avec professionnalisme la méthodologie de projet et de constater le long cheminement qu'il faut effectuer pour sa mise en œuvre. Il m'a également conforté dans l'idée que le développement territorial, est une démarche qui ne se travaille pas individuellement, pour qu'il aboutisse et réponde aux besoins des populations ; l'implication de tous les acteurs des territoires ruraux est indispensable.

Cependant pour en arriver à cette interaction qui démontre son efficacité aujourd'hui, il a fallu suivre un long parcours entre évolution de la législation et changement de mentalité.

Au milieu du XXème siècle, l'Etat apportait directement des réponses aux besoins de la population. Les questions concernant le développement des territoires étaient considérées comme connues et les fonctionnaires apportaient directement des réponses. La notion de développement territorial s'est accélérée dans le milieu des années 1990 lorsque la politique d'aménagement du territoire devient en 1995 Loi d'Orientation sur l'Aménagement et le Développement. Les projets territoriaux vont passer d'une gestion verticale, à une gestion et organisation horizontale voire transversale. Les territoires sont alors dotés d'une certaine autonomie pour définir leurs propres besoins, les acteurs territoriaux d'une compétence pour mettre en œuvre leurs propres projets, les organisations territoriales d'une légitimité pour inventer de nouvelles solutions.

Le mouvement Familles Rurales national œuvre depuis bientôt 80 ans pour favoriser le développement des territoires en élargissant ou en renouvelant l'offre d'activités et de services. Il suscite la participation et l'implication des familles pour imaginer et coproduire des réponses à leurs propres besoins. Il favorise l'engagement et l'initiative citoyenne, l'objectif étant de soutenir la vie associative et de prendre part à la vie démocratique. Les associations familiales sont des espaces de partage d'expériences et de développement des compétences pour l'amélioration des conditions de vie et du cadre de vie des habitants. La Fédération départementale de la Haute Vienne est créée en 1949 ; son rôle principal est de coordonner, animer et représenter le réseau Familles Rurales, en accompagnant les associations et les territoires ruraux dans une dynamique de développement local.

Le « Tiers Lieu » est un lieu de vie et d'animation, lieu de travail et d'activité, de mutualisation et de projets, il n'est pas simplement un guichet unique d'accueil du public. Il laisse plus de responsabilités aux utilisateurs qui constituent une communauté pour le faire vivre. En impliquant les collectivités, les entreprises, les associations et les habitants, il va contribuer à l'animation du territoire et à son développement socio-économique. En résumé, dans un tiers lieu, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on crée du lien social... Lancé en janvier 2018, copiloté par le ministère de l'Agriculture et le CGET, un appel à projets national a sélectionné 21 lauréats dont Familles Rurales pour créer des Tiers lieux en milieu rural.

Dans une dynamique commune entre les Elus de la Commune de Bellac et la Fédération Familles Rurales de la Haute Vienne, une démarche de projet est entamée pour faire naître un nouveau lieu, entre travail et domicile, un Tiers-Lieu... Mais avant tout, il faut démocratiser ce concept si abstrait, et enclencher une démarche participative regroupant Elus, habitants, commerçants, artisans, porteurs de projet.

L'objectif des élus et de revitaliser le centre bourg et rendre plus attractif la commune de Bellac pour dans un premier temps maintenir le tissu économique existant et ensuite attirer de nouvelles familles autour d'un lieu innovant et accessible à toute la population

En conclusion nous constatons que le tiers lieu « l'@telier du Palais » à Bellac est fondé sur une organisation innovante. Son fonctionnement peut permettre à la ville de Bellac de revitaliser son centre bourg et de rendre plus attractif la commune pour attirer de nouvelles familles.

Les interactions sociales vont également favoriser la créativité et faire émerger des initiatives individuelles ou collectives sur l'ensemble de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire, le tiers lieu va permettre de développer le « faire ensemble » et de retisser des liens. Ce lieu est un acteur central de la vie du territoire. Ses activités, bien plus larges que le coworking, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales.

A la problématique évoquée « Comment le Tiers Lieu peut-il un levier de développement pour la Commune de Bellac ? » nous pouvons constater que le fonctionnement et l'organisation du tiers lieu va effectivement être un levier pour favoriser l'émergence de nouveaux projets. Cependant pour les concrétiser il faut intégrer les différents acteurs du territoire dans une démarche alternative par rapport aux formes traditionnelles et avoir un esprit ouvert sur une nouvelle forme de développement économique, culturel, agricole, patrimonial... En fin de compte ne pas refaire les erreurs du passé et réfléchir à un développement plus local autour de l'économie circulaire, de l'agriculture de proximité, envisager de nouvelles formes d'habitats solidaire et partagé...

Toutefois le Tiers lieu l'@telier du Palais est très attaché aux valeurs Familles Rurales, l'« ADN » du mouvement est de répondre aux besoins des familles et de maintenir le lien intergénérationnel sur les territoires ruraux. Le projet « Récits de vie : souvenirs heureux du temps passé » a pour objectif d'entretenir les fonctions cognitives, de favoriser la transmission du temps passé, de créer du lien intergénérationnel et de maintenir un lien social sur le Territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche. Cette action a pour objectif et intérêt de prévenir la perte d'autonomie.

Enfin les perspectives et objectifs du projet « fabrique de territoire » porté par le Tiers lieu L'@telier du Palais répondent à la dimension « lieu ressource et fédérateur » qui font partie des fondamentaux du Tiers Lieu. Afin de poursuivre et ancrer cette démarche deux niveaux sont pour Familles rurales interdépendants : Un premier niveau qui consiste à consolider le projet Tiers-Lieu l'@telier du Palais pour lui permettre de se développer en tant que Tiers-Lieu, et ainsi continuer à nourrir d'autres projets. Faire évoluer le processus de coopération avec la constitution d'un comité de concertation (habitants, professionnels, représentants d'association et élu), en complément du collectif déjà existant afin d'alimenter et d'ouvrir le processus coopératif.

Le deuxième niveau a pour objectif de créer des synergies et coordonner une coopération territoriale pour faciliter l'émergence de nouveaux lieux en apportant des ressources, des outils, des compétences mutualisées. Construire de façon partagée un projet de territoire au service du développement local tout en favorisant une démarche pro-active auprès des populations pour renforcer la dynamique participative. De manière transversale, le souhait et de positionner les enjeux de la transition écologique au sens large tant dans sa dimension sociale qu'environnementale ou économique, au cœur des démarches et des réflexions.

X.X.X

BIBLIOGRAPHIE :

Gerhard Krauss-Diane-Gabrielle Tremblay. Tiers lieux Travailler et entreprendre sur les territoires Presses Universitaires Rennes - 2019 – 212 p - Espace et Territoires . ISBN 2753578095

Mylène Thou, Pascale Vincent Comprendre, repérer et accompagner l'innovation sociale et territoriale - Guide pour renouveler son approche du développement local Chronique Sociale – 2018 - 227 p - Comprendre la société - ISBN 978-2-36717-562-1

SITES INTERNET :

Site de la Fédération Nationale Familles Rurales

Consulté en mai 2021 <https://www.famillesrurales.org>

Le projet PORT@IL | Les tiers-lieux - Familles Rurales

Consulté en mai 2021 <https://tiers-lieux.famillesrurales.org/le-projet-portail>

L'@telier du palais – Tiers-lieu – Bellac (atelierdupalais.fr)

Consulté en mai 2021 atelierdupalais.fr

Une étudiante a collecté la parole des anciens (ouest-france.fr)

Consulté en mai 2021 <https://www.ouest-france.fr/bretagne>

Site Le Collectif D.I.R.E

Consulté en mai 2021 <https://collectif-dire.ch/>

80 fabriques de territoire et fabriques numériques de territoire lauréates | Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (cohesion-territoires.gouv.fr)

Consulté en mai 2021 <https://www.economie.gouv.fr/>

Appel à manifestation d'intérêt Fabriques de territoires | economie.gouv.fr

Consulté en mai 2021 <https://www.economie.gouv.fr/>

Tiers-Lieux | Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales (cohesion-territoires.gouv.fr)

Consulté en mai 2021 <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/tiers-lieux>

Site de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)

Consulté en mai 2021 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101geo=EPCI->

ANNEXES :

ANNEXE : 1 Formations Familles Rurales	29
ANNEXE : 2 Sensibilisation à l'écocitoyenneté	31
ANNEXE : 3 Cartographie Tiers Lieux Nouvelle Aquitaine.....	32
ANNEXE : 4 Flyer d'informations du tiers lieu	33
ANNEXE : 5 Bilan des activités année 2020 Tiers-Lieu.....	34
ANNEXE : 6 Affiche information collective	38
ANNEXE : 7 Fiche d'évaluation stage	39



ANNEXE 1 : Formations Familles Rurales

Familles Rurales développe une offre de formation à l'attention des acteurs bénévoles, volontaires et salariés qui s'investissent dans la mise en œuvre d'animations, activités et services en réponse aux besoins des familles.

Formation des bénévoles, des salariés et des volontaires

Ces formations sont dispensées par la fédération nationale, les fédérations régionales et/ou les fédérations départementales. Elles peuvent regrouper des bénévoles de plusieurs associations ou répondre au besoin d'une seule. Exemples :

- Exercice des responsabilités associatives
- Elaboration et maîtrise du projet associatif
- Comptabilité et analyse financière
- Réforme territoriale et vie associative
- Développement des projets et de l'engagement des jeunes
- Implication et participation des familles dans les projets associatifs
- Soutien à la parentalité
- Conduite de l'action consommation
- Information consommation : vente à distance, location, etc.
- Mise en œuvre d'une offre de microcrédit
- Laïcité et valeurs de la République
- etc.

Formation professionnelle continue

Formation professionnelle qualifiante à l'animation

Le développement des accueils collectifs de mineurs et, plus largement, celui des activités associatives en direction de tous les publics comme de publics spécifiques, entraîne d'importants besoins de qualification des personnels d'animation. Il a conduit Familles Rurales à mettre en place des **formations aux métiers de l'animation**, aux différents niveaux de qualification exigée et de responsabilités exercées, en formation initiale, en formation continue et parfois en apprentissage.

LE BPJEPS

Le **Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** (BPJEPS) est un diplôme de niveau IV (Bac professionnel) qui prépare aux métiers d'animateur (dans la spécialité), dans une association, un club sportif, une entreprise, une collectivité territoriale. Il peut être généraliste (loisirs tous publics), mais propose des spécialités notamment dans le domaine du sport (exemple : activités physiques pour tous) et dans le domaine de l'animation (exemple : animation sociale). Il permet, dans le secteur sportif, d'encadrer contre rémunération.

LE DEJEPS

Le **Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** (DEJEPS) atteste de la possession des compétences à l'exercice du métier de coordonnateur-technicien ou d'entraîneur dans le champ de la mention obtenue. Ce diplôme est classé au niveau III (Bac + 2). Il est délivré au titre d'une « spécialité » relative au « perfectionnement sportif » ou, pour Familles Rurales, à « l'animation socio-éducative ou culturelle », et d'une « mention » relative à un champ d'activités (pour Familles Rurales : développement de projets, territoires et réseaux).

LE DESJEPS

Le **Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport** (DESJEPS) est un diplôme de niveau II (Bac + 1) qui prépare au métier de directeur de structure ou de service, et de projet. Il est délivré au titre d'une « spécialité » relative à la « performance sportive » ou, pour Familles Rurales, à « l'animation socio-éducative ou culturelle », et d'une « mention » relative à un champ d'activités (pour Familles Rurales : direction de structure et de projet).

BAFA et BAFD

L'association Familles Rurales organise des accueils collectifs de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires). Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins. Ils s'articulent autour du projet éducatif de l'organisateur et du projet pédagogique élaboré par l'équipe en charge de leur encadrement.

Fort de cette expérience, le Mouvement dispense sur l'ensemble du territoire, dans le cadre de son habilitation ministérielle, les formations conduisant à l'obtention des **BAFA** et **BAFD**, soit près de 3 000 personnes par an.

Premier niveau de qualification à l'animation volontaire, le **Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur** (BAFA) permet d'exercer des fonctions d'animation auprès d'enfants et d'adolescents en accueils collectifs de mineurs, à titre non professionnel et de façon occasionnelle. Le **Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur** (BAFD) prépare le directeur ou la directrice de ces accueils à exercer les fonctions d'encadrement à titre non professionnel et de façon occasionnelle.

ANNEXE 2 : Sensibilisation à l'écocitoyenneté

Agissons ensemble

DES PROPOSITIONS

La fédération vous propose diverses animations pour un public de tout âge. L'objectif est d'organiser des activités participative et de découverte afin d'appréhender les enjeux environnementaux.

UNE COLLABORATION

Vous avez déjà une idée de projet ? Vous pouvez nous contacter pour vous aider à organiser et/ou à animer votre projet sur les thèmes du développement durable et de l'écocitoyenneté.

LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La prise de conscience des enjeux du développement durable sont de plus en plus important. C'est pourquoi en tant que volontaire en service civique à la fédération Familles Rurales 87, je vous propose de mettre en oeuvre des animations, des ateliers, des réunions ou toute autre d'activité de sensibilisation au développement durable et à l'écocitoyenneté.

Nous contacter :

Tél : 05 55 33 74 46
 nicolastalou.fdr@hotmail.com
 20 rue Olivier de Serre
 87100 Limoges



Sensibilisation à l'écocitoyenneté

PARTICIPER POUR LA PLANETE





Fédération départementale
 20 rue Olivier de Serres
 87000
 Tél : 05 55 77 98 83
 Fd.haute-vienne@famillesrurales.org

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- Famille
- Jeunesse
- Vie associative
- Consommation
- Loisirs
- Formation
- Education
- Tourisme
- Santé

Membre de Familles Rurales, Fédération nationale, reconnue d'utilité publique.



Nos propositions

ANIMATION JEUX DE SOCIETES

Animation de jeux de sociétés pour enfants portant sur les thèmes du recyclage, du gaspillage, de l'environnement etc... Une activité ludique et amusante à organiser sur une ou plusieurs demi-journées.
 Activité : Animation ponctuelle ou cycle d'atelier
 Nb max : 10 Age : 6-12 ans

LES ECO-GESTES BASIQUES

Apprendre les gestes éco citoyens les plus simples et faire comprendre leurs utilités.
 Activité : Temps d'information et d'échanges
 Nb max : 15-20 Age : 6-12 ans



UN GESTE POUR NOTRE PLANETE

ATELIER DECOUVERTE DE LA BIODIVERSITE

A l'aide de divers supports (Clés de détermination, Atlas, boîte entomologique), découvrez la diversité du monde animal et végétal et en quoi cette diversité est fragile face à nos actions.
 Activité : Animation ponctuelle ou cycle d'atelier
 Nb max : 10 Age : intergénérationnel

LES DECHETS ENCOMBRANTS

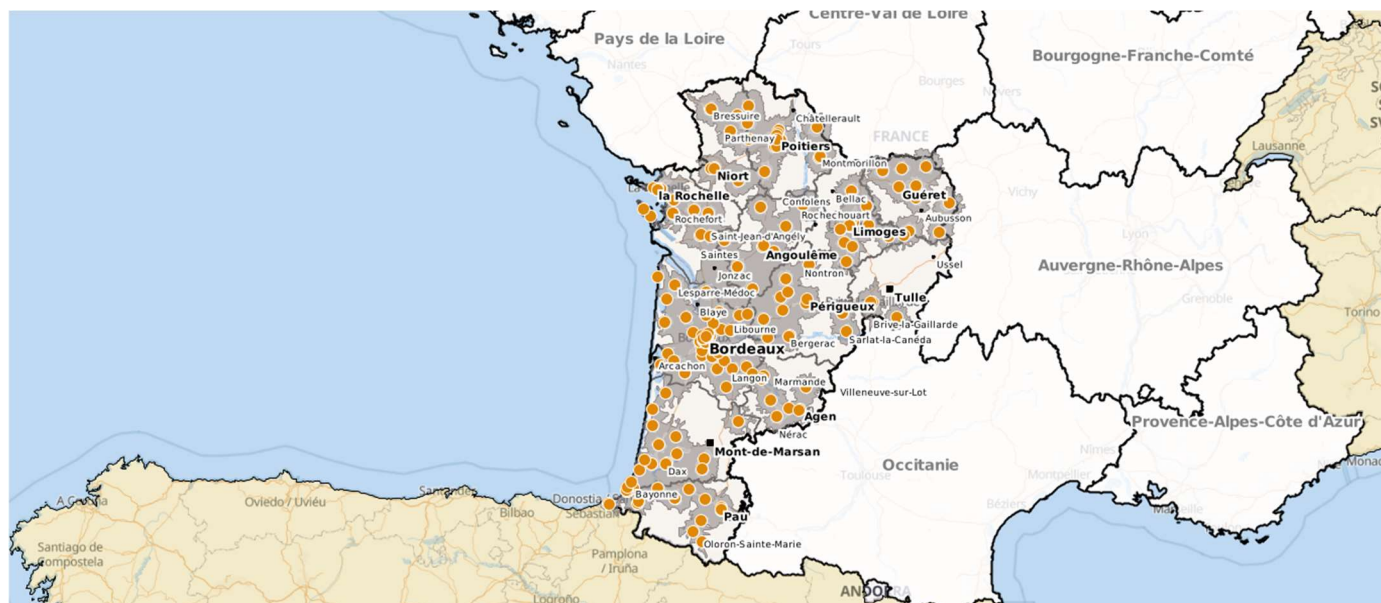
Apprenez les lieux adaptés pour jeter les déchets encombrants et potentiellement dangereux pour l'environnement (Appareils électroménagers, médicaments, piles etc...)
 Activité : Temps d'information et d'échanges
 Nb max : 20 Age : intergénérationnel

LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES

Discutez des enjeux de la consommation et en quoi changer quelques habitudes alimentaires peut être bénéfique pour l'environnement mais aussi pour votre santé et votre porte-monnaie
 activité : Temps d'information
 Nb max : 10-15 Age : min 16

ANNEXE 3 : Cartographie des Tiers Lieux en Nouvelle Aquitaine

<https://cartographie.nouvelle-aquitaine.fr/> consulté mai 2021



ANNEXE 4 : Flyer d'informations du Tiers Lieu

Vos principaux interlocuteurs

CELINE BONNET
Facilitatrice / Responsable coordination
celine.bonnet@famillesrurales.org

STEPHANE VANSTAEN
Animateur numérique
stephane.vanstaen@famillesrurales.org

CONTACT

Si vous souhaitez des renseignements, contactez-nous au 09 52 56 57 69 ou par mail ou sur notre page

 www.facebook.com/atelierdupalais

Et si vous n'êtes pas loin, ou si vous venez dans le coin, passez nous voir directement, nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir L'atelier du Palais.

OÙ / QUAND

12, Place du Palais 87300 BELLAC
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h
Horaires en soirée et week-end sur programmation ou accès coworking

COMMENT

Accueil, information et visite en libre accès
Location de bureaux partagés ou fermés sur réservation
Location de salle de réunion / formation / d'atelier sur réservation

TARIFICATION

Bureau dans l'espace de coworking :
horaire 4 € / journalière 12 € / hebdomadaire 25 € / mensuel 70 €
Pour un bureau fermé :
horaire 5 € / journalière 15 € / hebdomadaire 28 € / mensuel 75 €
Mise à disposition de la salle de réunion / formation / d'atelier :
horaire 9 € / journalière 40 €
Fablab : tarification à la réalisation avec utilisation de matières
Autres usages du Tiers Lieu (animation de la vie sociale, point de médiation numérique, événementiels) : tarification basée sur la participation libre




L'ATELIER DU PALAIS

TIERS-LIEU - BELLAC

Lieu convivial ouvert à tous, dédié à la médiation numérique, à l'échange, au partage et aux initiatives citoyennes
Espace de coworking, location d'espaces

NOTRE VISION COMMUNE

Nous ouvrons un lieu hybride, un lieu où les travailleurs et les particuliers peuvent se croiser, un lieu où chacun peut apporter la richesse de ce qu'il est par la discussion, l'échange des savoirs, un lieu de découverte et d'expérimentation numérique, manuelle, culturelle ou intellectuelle. Nous proposons un lieu complémentaire et fédérateur, un lieu de toutes les générations. Nous bâtissons notre fonctionnement sur un mode de gouvernance partagée, avec la coopération comme fil rouge.

NOTRE HISTOIRE

Elle débute fin 2018, le chemin de la fédération Familles rurales Haute-Vienne croise celui de la Mairie de Bellac. Dans une dynamique commune, une démarche de projet est entamée pour faire naître un nouveau lieu, entre travail et domicile, un Tiers-Lieu... Mais avant tout, il nous faut démocratiser ce concept si abstrait, et enclencher une démarche participative. Réunions publiques et rencontres thématiques ont été proposées tout au long de l'année 2019, dans le but d'expliquer le projet et d'associer toute personne qui porte un intérêt à contribuer à une réflexion collective, pour avancer vers la concrétisation d'un lieu qui sera le fruit d'un travail partagé. Le projet s'est nourri de toutes les idées, envies, constats, discussions pour déterminer les grands axes qui ont commencé à donner vie au Tiers-Lieu. Aujourd'hui, notre souhait est de proposer un lieu au service du territoire et de ses habitants, où chacun peut franchir la porte et venir échanger, travailler, initier, discuter, découvrir.

NOTRE DEVISE

COOPERATION

Gouvernance partagée, échange de savoirs, ouverture culturelle, éducation populaire

INNOVATION

Proposer, accompagner, soutenir, faire connaître des projets innovants sur notre territoire

ANIMATION

Faire vivre des idées, fédérer, créer du lien, vivre ensemble

LES ACTIVITES

ESPACE DE COWORKING

Vous souhaitez travailler seul chez vous ? Envie de rencontrer d'autres personnes et de partager des idées ? Vous êtes de passage et vous cherchez un endroit pour travailler dans une atmosphère tranquille et conviviale ? Venez découvrir notre espace de coworking.

ESPACE DE MEDIATION NUMERIQUE

Nous vous proposons un espace d'accompagnement à la pratique numérique en fonction de vos besoins (ordinateur, tablette, smartphone...). Des ateliers collectifs seront animés mais vous pourrez également venir à titre individuel et demander un accompagnement pour améliorer votre pratique. Le tiers lieu est également labellisé Point de Médiation Numérique et Promoteurs du Net.

FABLAB NUMERIQUE / REPAIR CAFE

Le Tiers Lieu dispose d'un Fablab (Laboratoire de fabrication) avec imprimantes 3D et découpeuse laser. Cet espace est ouvert aux particuliers et aux groupes afin d'expérimenter, créer, s'initier. Un espace bricolage / Repair Café (atelier consacré à la réparation d'objets et organisé à un niveau local) est également disponible.

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

L'atelier du Palais, c'est aussi un espace d'animation pour tous, jeunes ou moins jeunes. Nous proposons entre autres des ateliers DIY (Do It Yourself - Fais Le par Toi-même), des ateliers en famille, des ateliers audio-visuel, des ateliers citoyens, des rencontres autour de l'alimentation, du bien-être... et d'autres idées encore qui nous l'espérons, viendront de vous.

WEB RADIO

En direct et en podcast : des découvertes musicales venues de tous horizons, des émissions pour valoriser ou faire connaître des actions, des projets, des interviews, des témoignages, la possibilité de venir apprendre à créer du contenu radiophonique et s'exercer à l'oralité. A écouter en ligne là : icilonderadio.fr

BILAN des activités - année 2020

Tiers-Lieu l'@telier du Palais à Bellac

Pour rappel des actions avaient été réalisées en 2019 avant l'ouverture du Tiers-Lieu pendant la phase de travaux du lieu et de préfiguration du projet :

- * Cinq Repair Cafés entre juillet 2019 et décembre
- * Début d'un cycle d'ateliers hors les murs dans un lycée sur la publication de contenus en ligne en novembre 2019
- * Une matinée d'initiation à l'impression 3D en décembre
- * Un atelier DIY « couronnes de Noël avec les éléments de la nature » en décembre

■ **Janvier 2020 :**

- Fin du cycle d'ateliers hors les murs sur la publication de contenus en ligne au sein du lycée. (Conventionnement pour renouvellement des ateliers sur 3 ans)
- Début du premier cycle d'ateliers numériques pour les seniors hors les murs « les rendez-vous connectés »
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux

■ **Février 2020 :**

- 2 cinés débat citoyen sur le sujet de la lutte contre la radicalisation en février en partenariat avec le cinéma local.
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux

■ **Mars/Avril 2020 : confinement**

- Mise en place d'une plateforme d'aide au numérique à distance.
- Préparation de l'aménagement

- Partage et mise en ligne d'activités à faire chez soi pendant le confinement (page facebook : Tiers-Lieu Bellac l'Atelier du Palais)
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire

■ Mai 2020 :

- Retrouvailles avec les membres du collectif
- Aménagement collectif du Tiers-Lieu
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux

■ Juin

- Une formation de deux jours « aidants numériques » avec Familles Rurales Fédération Nationale et Bibliothèques Sans Frontières en juin 2020 (labellisation Point de Médiation Numérique)
- Espace de coworking occupé par 1 professionnel (autoentrepreneur domaine du jeu vidéo)
- Labellisation Promeneurs du Net avec le CRIJ Nouvelle Aquitaine et la CAF de Limoges sur les questions numériques en juin 2020.
- Rencontre de concertation avec les membres du collectif
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux

■ Juillet

- 2 repair café événementiels
- Espace de coworking occupé par 1 professionnel (autoentrepreneur domaine du jeu vidéo)
- Des ateliers participatifs sur le thème DIY (Tawashi et Jardinière en Palette)
- Une journée en Famille avec spectacle conté et des animations jeux coopératifs
- Accueil d'une exposition d'art textile (artiste locale)
- Accueil d'une exposition de peinture (artiste local)
- Lancement de la web radio ww.icilonde.fr avec un contenu musical basé sur la découverte et l'ouverture.
- Rencontre de concertation avec les membres du collectif
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux
-

■ Aout

- Repair café en rendez-vous individuels
- Espace de coworking occupés par 3 professionnels (1 salariée d'une association de santé services + 1 auto-entrepreneuse sophrologue + 1 journaliste indépendant)
- Enregistrement des premières émissions dans le cadre de la web radio (ligne éditoriale : émissions de valorisation des porteurs de projets, professionnels, partenaires et actualités du territoire. Egalement promotion des projets portés et développés au sein du Tiers Lieu).

- Accueil d'une exposition de maquettage (association locale)
- Rencontre de concertation avec les membres du collectif.
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux.

■ Septembre

- Organisation avec la Mission Locale Rurale d'une matinée Service Civique Dating début septembre 2020
- Repair café en rendez-vous individuels
- Espace de co-working occupés par 6 professionnels (1 salariée d'une association de santé services + 1 auto-entrepreneuse sophrologue + 1 salariée référente jeunesse et citoyenneté du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine + 1 journaliste indépendant + 1 formatrice en anglais auto-entrepreneuse + 1 chef d'entreprise domaine équipement et normes sécurité)
- Accueil d'une classe de BTS pour une visite et une présentation des techniques d'impression 3d et découpeuse laser pour un projet de classe.
- Accueil de deux nouvelles expositions de peinture (artistes locaux)
- Accueil d'une exposition de sculpture (artiste local)
- Interviews pour émissions Web radio.
- Rencontre de concertation avec les membres du collectif.
- Début des permanences bénévoles d'accueil les mercredis après-midi.
- Mise à disposition du lieu pour des activités portées par 2 associations locales d'animation de la vie locale.
- Accueil d'une classe d'étudiant en Ecole d'architecture à Versailles (développement d'un projet d'étude sur le territoire du Haut Limousin).

■ Octobre

- début des permanences bénévoles de la Bicycletterie (ateliers de réparation bénévole de vélos) 3 matinées par semaine
- début du projet documentaire jeunesse a débuté, groupe de 10 jeunes mobilisés pour participer à de ateliers d'initiation aux techniques audio-visuelles avec une réalisatrice.
- Repair café en rendez-vous individuels
- Espace de coworking occupés par 6 professionnels (1 salariée d'une association de santé services + 1 auto-entrepreneuse sophrologue + 1 salariée référente jeunesse et citoyenneté du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine + 1 journaliste indépendant + 1 formatrice en anglais auto-entrepreneuse + 1 chef d'entreprise domaine équipement et normes sécurité)
- Mise à disposition du lieu pour des activités portées par 2 associations locales d'animation de la vie locale.
- interviews émissions Web radio.
- Autres activités : voir programme (annexe 1)
- Suite du travail de développement des partenariats de territoire / rencontres avec des acteurs locaux
- Rencontre de concertation avec les membres du collectif.

■ **Novembre 2020 : nouveau confinement**

- Report du programme jusqu'à nouvel ordre, car fermeture du lieu au public.
- Maintien des activités relaxation et ateliers numériques en distanciel (visio et/ou entretien téléphonique)
- Maintien des interviews émissions Web radio.
- Également le tiers-lieu reste ouvert pour l'espace coworking pour les professionnels qui viennent travailler.

Axes d'amélioration :

Nous avons à ce jour un bilan positif concernant le fonctionnement envisagé et entrepris.

Nous avons pu observer une fréquentation croissante (flux d'une cinquantaine de personnes recensé depuis début octobre) et intérêt partagé sur le territoire pour contribuer au développement du Tiers-Lieu

Malgré le contexte sanitaire, avec deux périodes de coupure dans le lancement de l'activité, nous sommes satisfaits du constat de fin d'année, que ce soit en au niveau de la fréquentation, de la mobilisation bénévole, ou encore du développement favorable de partenariats.

Nous espérons pouvoir poursuivre, développer et pérenniser la suite du fonctionnement sur l'année 2021.

Nous espérons également en axe d'amélioration pouvoir augmenter le temps de travail de l'animateur numérique pour répondre à la demande croissante de l'accompagnement des publics aux usages du numérique.



RÉCITS DE VIE

Souvenirs heureux du temps passé



PARTICIPATION PUBLIQUE
RÉUNION VIRTUELLE
LE LUNDI 17 MAI 2021 À 18H
Présentation et échanges en visio sur la plateforme ZOOM

Le Tiers-lieu l'@telier du Palais, et différents partenaires, vous invitent à découvrir et à échanger autour d'un projet auquel nous souhaiterions vous associer: "collecte de récits de vie des aînés", sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche.

Renseignements au 09 52 56 37 69 .
Pour s'inscrire envoyer un mail un mail à celine.bonnet@famillesrurales.org. Nous vous enverrons le lien pour accéder à Zoom.

